



**Concerne : Caisse de Prévoyance de l'Etat de Genève (CPEG)
Élection de l'Assemblée des délégués 2022-2025**

Chères et chers membres de l'Union des Cadres de l'Administration (UCA) et du Groupement des Cadres Intermédiaires de l'Administration (GCA), Mesdames et Messieurs les cadres de l'administration,

Courant janvier prochain, vous serez appelés·e·s à voter pour celles et ceux qui vous représenteront à l'assemblée des délégués de votre caisse de pension pour les 4 prochaines années.

Ce vote est important et aura assurément une influence non négligeable sur l'avenir de la CPEG. Nous avons le pouvoir de nous exprimer et de faire part de nos positions en tant que collaboratrices et collaborateurs de la fonction publique, afin de veiller à ce que de nouvelles tentatives ne viennent pas péjorer les ressources des employé.e.s de l'administration ainsi que l'équilibre financier de la CPEG.

A titre d'exemple, en 2021 trois projets de loi portant sur une modification de la répartition des cotisations ont été déposés devant le Grand Conseil. Ces projets, qui émanent de notre employeur, prévoyaient d'augmenter la part de cotisation des employés de l'État, de la Police et des TPG, la faisant passer de 33 à 48%, baissant d'autant la part de l'employeur.

Nos associations (UCA et GCA) ont fortement combattu ces PL qui non seulement augmentent de manière conséquente nos cotisations mais mettent également en péril le taux de capitalisation de la CPEG. En novembre 2021, la commission des finances a refusé les trois projets de loi portant sur cette modification de la répartition des cotisations.

Le Conseil d'État a donc revu sa copie au dernier moment en amendant son PL et en ne le réservant qu'aux nouvelles collaboratrices et nouveaux collaborateurs récemment engagé.e.s. C'est à la fois une inégalité de traitement et une méthode de petits pas pour soumettre ensuite toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de l'administration au même régime. Le Grand Conseil a refusé ces 3 projets de loi lors de sa session du jeudi 9 décembre dernier.

Cet exemple montre l'importance de pouvoir intégrer des adhérents de nos deux associations parmi les 100 membres présents à l'Assemblée des délégués de la CPEG dont 29 actifs dans le domaine administratif que nous représentons.

Une fois élue, cette assemblée sera compétente pour élire à son tour les 10 représentant·e·s des salarié·e·s et les 2 représentant·e·s des pensionné·e·s siégeant au

comité. Les 10 autres membres du comité, représentant·e·s des employeurs, sont désigné·e·s par le Conseil d'État (Élections 2022-2025 site CPEG : <https://www.cpeg.ch/la-cpeg/?section=1&sub=0>).

C'est là, au sein de cet organe suprême (le comité), que l'on peut veiller à l'exécution des tâches légales, superviser la direction générale de la Caisse, déterminer son orientation stratégique et surtout faire valoir les intérêts du personnel.

Pour ce qui nous concerne et au sein de ce comité, nos objectifs restent la défense et l'amélioration des prestations, la gestion des actifs de la Caisse et le maintien de la répartition des cotisations entre l'État employeur et les collaboratrices et collaborateurs.

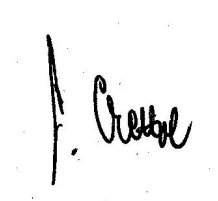
Pour ce faire, il est indispensable que, le 28 janvier 2022, l'UCA et le GCA réussissent à placer plusieurs de ses candidat.e.s représentant les cadres au sein de l'Assemblée des délégués et ainsi peser sur la désignation des membres du Comité car c'est là que se jouent l'avenir de la Caisse, l'avenir de nos pensions et la défense de nos intérêts.

Nous vous encourageons et vous remercions dès lors vivement à vous prononcer dès le **28 janvier 2022 et jusqu'au 7 février**, par voie électronique via une plateforme dédiée, en faveur de la liste de l'UCA et du GCA, forte de 9 candidat.e.s, "**Une CPEG forte, des prestations garanties**".

Liste des candidats :

- Enrico Bolzani (CHA)
- Guy Chappaz (DI)
- Didier Crettol (DT)
- Emmanuel Fricker (DI)
- Soren Henrichsen (CHA)
- Anna-Karina Kolb (CHA)
- Emmanuelle Lo Verso (DSPS)
- Kustrim Reka (DEE)
- Christine Ricci (CHA)

Pour les comités UCA et GCA :



Didier Crettol
Président GCA



Jacques Folly
Président UCA